

Pour résumer, oui, il a été question des investissements et plus précisément des investissements reliés au commerce extérieur, que l'équipe a le mandat de négocier. Ce ne devrait pas être une surprise pour l'opposition. Les partis de l'opposition devraient plutôt s'en réjouir, car ils sont partisans, comme nous, des négociations commerciales multilatérales. Ils savent aussi que les investissements reliés au commerce font partie des négociations d'Uruguay. En signant les ententes d'Uruguay, nous nous sommes engagés à régler la question des mesures d'investissement reliées au commerce extérieur à l'échelle mondiale. Nous nous acquitterons évidemment de ces engagements sur une base bilatérale.

Je répète que, pour ce qui est des autres questions d'investissement, nos négociateurs ont reçu du Cabinet le mandat d'écouter les propositions des États-Unis pour que nous sachions exactement à quoi nous en tenir. Nous savons évidemment et la Chambre sait que les Américains réclament un accord plus vaste sur les investissements. La Chambre le sait parce que je l'ai dit ici même, il y a deux mois. J'ai déclaré que les investissements étaient aussi négociables. Tous les pays du monde libéralisent leur politique en matière d'investissements. Nous l'avons fait quand l'Agence d'examen de l'investissement étranger est devenue Investissement Canada. Le résultat a été un niveau d'investissement record de 6,8 milliards de dollars en 1986.

Jusqu'à maintenant, nous n'avons traité que de mesures d'investissement reliées au commerce extérieur. Les Américains veulent davantage. Nous les écoutons, mais nous n'avons donné aux négociateurs aucun mandat général quant à l'ensemble des investissements. Quand l'équipe de négociation sera persuadée que les propositions américaines sont bien comprises et que leur incidence sur le Canada a été bien pesée par le Cabinet, une décision sera prise. Comme dans tous les domaines de négociation, le mandat des négociateurs est défini par le Cabinet et étudié avec les premiers ministres et les gouvernements des provinces. Mes collègues et moi revoyons constamment tous les aspects de ces négociations.

Je termine en signalant que les partis de l'opposition rendent un mauvais service à la population du Canada. Ils portent des accusations sans fondement et sèment inutilement la terreur. Je demande à l'opposition de nous laisser et de laisser les négociateurs poursuivre la tâche d'assurer l'avenir du Canada par la conclusion d'un accord de libre-échange qui serve au mieux nos intérêts. Le Canada jugera si l'accord sert l'intérêt national.